COMMISSION PROPRETE/ ENVIRONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE / SAINT-MAUR

Compte rendu de la réunion du 3 mars 2006

A Opération Concertée de Nettoyage Approfondi

Elle aura lieu sur notre quartier du 13 au 26 mars.
Le **secteur d'intervention** est délimité par la rue du Fg du Temple/ la rue St Maur avec les rues faisant le tour de l'église St Joseph/ la rue de la Fontaine au Roi et le Bd de Belleville.
Pendant la première semaine il s'agit de mobiliser l'ensemble des moyens d'actions de nettoiement sur le secteur pour faire apparaître combien c'est mieux quand c'est propre, d'appeler à la responsabilité de chacun et de rappeler que les infractions seront sanctionnées.
Par ailleurs, une opération spécifique "retrait de bacs" et information sur la collecte a été menée sur le même secteur les 6 et 7 mars.
La deuxième semaine, les inspecteurs de la Propreté et ceux de la Direction de la Prévention et de la Protection interviendront et sanctionneront aussi bien les manquements en matière de collecte et de remisage que les incivilités dans le domaine de la propreté.
Des kiosques d'information sont prévus durant la première semaine. La Commission y sera présente avec du matériel du conseil de quartier
Lundi 13 mars (9h-12h) : Eglise Saint-Joseph Mathilde et Michèle
Mercredi 15 mars (14h30-16h) : près du square Jules Verne Claudie et Annie
vendredi 17 mars (9h-12h) : Angle faubourg du temple / bd de Belleville Mathilde et Ludovic.
Chacun est invité à prendre des photos (avant, pendant et après l'opération) qui pourront être projetées lors de la réunion plénière.

B Prévention des déchets et tri

Le CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) du 11e a lancé une action de longue durée afin de réduire le volume des déchets et améliorer la qualité du tri. La commission a estimé qu'elle devait participer à cette action.
- Mathilde, Ludovic et Eric ont participé à la **visite du centre de tri de Nanterre.** Vous trouverez le *compte rendu* qu'ils nous en ont fait en *annexe.*
- **le 23 mars à 19h**, le CICA organise une réunion d'information à la Mairie du 11e. La commission y sera présente : Colette, Claudie, et peut-être d'autres.
- nous souhaitons poursuivre le travail de sensibilisation à cette question lors de la prochaine **« semaine de propreté** » fin mai -début juin.
- mise à l'étude d'une participation lors du **« rallye** » du 14 juillet (stand, questionnaire sur le tri).
Une coordination entre commissions propreté des CQ est souhaitée.

C Bruit

Notre travail a été ralenti par des difficultés d'ordre personnel.
Nous lui redonnons **la priorité.**

D Divers

- Plan de Déplacement de Paris : plusieurs de nos préoccupations récurrentes (encombrement des trottoirs, ..) sont intégrées aux remarques de la Commission « urbanisme et déplacement ».

- **Sanisettes** : 240 sanisettes sont gratuites depuis le 15 février 2006. Elles viennent s'ajouter à celles qui avaient été déjà ouvertes (à proximité des parcs et jardins et des centres d'accueil, dans le métro).

Annexe :

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU CENTRE SYCTOM DE NANTERRE

Suite à l'invitation lancée par le CICA du 31 janvier dernier consacré au tri des déchets, en ce mercredi 22 février, trois membres de la commission 'Propreté' faisaient partie de la vingtaine de participants partant en bus (affrété par la Mairie) de la place Léon Blum au centre SYCTOM de Nanterre.

Durant le trajet, monsieur CANIN, Président du CICA, a été un très bon pédagogue et nous a introduits progressivement dans le monde du tri du déchet.

Quelques rappels

. en moyenne, un habitant de Paris produit 550 kgs de déchets par personne pour une moyenne nationale de 450 kgs : il y a une certaine stabilité depuis quelques années >> autrement dit, une famille de 4 personnes produit en poids de déchets l'équivalent de 2 voitures. Comment moins produire de déchets ? C'est l'objet de la réunion du 23 mars à l9h, à la mairie du XIe « La réduction de nos déchets par une consommation responsable »

. 4 centres de tri sélectif sont en construction dans Paris, ce qui est nouveau tant Paris se débarrassait de ses déchets sur la banlieue

. il existe 4 modes pour se débarrasser des déchets : le tri, l'incinération, l'enfouissement et le compostage

. chaque commune a l'obligation de produire deux rapports sur le sujet dont un plus synthétique, à destination du public. A cette occasion, la brochure '2004-Rapport sur l'élimination des déchets à Paris 'nous est offert.

. le SYCTOM est un syndicat qui travaille en région parisienne et traite les déchets de 5,5 millions d'habitants. Afin d'encourager au traitement sélectif (poubelles de couleurs non vertes), la refacturation nette (prix moins soutien du Syctom) aux communes favorise le tri sélectif : le coût moyen par habitant par est de 87.90 euros pour les poubelles à couvercle vert, 4.30 pour le jaune, 3.30 pour le blanc et 0.20 pour les colonnes à verre.

Puis une nouvelle qui concerne notre arrondissement : le XIe arrondissement a été choisi comme arrondissement pilote pour le Plan de Prévention des Déchets.

Le centre de tri

Arrivée à Nanterre à 10h30 : la visite d'un peu plus d'une heure a été décomposée en trois parties, à savoir :

1) **Présentation du SYCTOM et quelques informations ou rappels**

L'unité de Nanterre est récente (2004), elle gère, en déchets sélectifs, une population de 1 million d'habitants.

Présentation des différentes phases de la chaîne réception –tri -mise à disposition pour les filières de recyclage

30% des déchets sélectifs ne vont pas en filières de recyclage, leur utilisation étant rendue impossible du fait des erreurs de tri des habitants ou de la mise des produits dans des sachets en plastique, ce que refuse ce centre.

L'unité peut refuser des chargements qui lui semblent peu conformes

Le tri sélectif représente une faible proportion des déchets : ainsi, le SYCTOM gère trois millions de tonnes par an qui se décomposent en :

. 2 millions de tonnes pour les ordures ménagères qui sont incinérées à Ivry, Issy et Saint Ouen. MAIS devant le manque de capacités en incinérateurs 0.3 million de tonnes est enfoui à Claye- Souilly

. 0.15 Million de tonnes en tri sélectif (5% du total)

. 0.85 Million de tonnes en 'encombrants' >>> un numéro de téléphone : le 3975

Dans les bacs « sélectifs » *: pas de cartons souillés (ex : boites à pizza), pas d'emballages sales, inutile de nettoyer les boites de conserves sales (l'humidité endommagerait les systèmes de tri), rien dans des sachets en plastique (incinération automatique), pas de polystyrène (matériau blanc entourant les objets), pas de celluloses salies*

Les camions sont lavés, pour la partie qui reçoit des déchets, à chaque tournée. Si les camions pour les bacs à couvercles verts et jaunes sont les mêmes, il n'en est pas de même pour le verre qui nécessite d'être chargé par le haut afin de se briser en gros morceaux.

Le tri sélectif, pour le même poids que les ordures ménagères, occupent 50% de plus en volumes, d'où la nécessité des deux tournées hebdomadaires.

.

Le tri sélectif fait partie d'une chaîne de développement durable qui va au-delà des simples déchets :

. L'architecture des nouveaux centres s'adapte à l'environnement : à Nanterre, le centre ne se distingue pas des autres bâtiments industriels ; à Issy, une partie du bâtiment est enfouie.

. les centres essaient d'être près des cours d'eau afin de diminuer le trafic routier (l'équivalent de 40 000 camions emprunte t les voies fluviales).

. les emplois sont des emplois de proximité destinés en priorité aux populations rencontrant des difficultés : 70 personnes travaillent à Nanterre, la durée moyenne de ces emplois est de 1,5 an ; ce travail leur donne une stabilité et le temps de se reconstruire.

. afin de promouvoir des visites de sensibilisation, des galeries entourent l'intérieur du bâtiment, ce qui permet de distinguer les différentes opérations.

. l'ergonomie des postes de travail est privilégiée ainsi que l'aération des locaux

2). Visite du centre de tri

Nous empruntons des galeries qui font le tour intérieur du bâtiment , ce qui nous permet de voir l'aire de réception des camions, les aires de stockage des déchets, les premiers tris qui séparent cartons, matières à évacuer , les employés qui trient dans leur lieu de travail (peu portent un masque) et les gestes les plus fréquents qu'ils font, les tris de second niveau (éléments plats, plastiques, métal,. ;), les matériaux compactés prêts à être livrés aux filières de recyclage .

Nous comprenons, de visu, pourquoi certains contenus de bacs sélectifs ne servent pas à la filière (saleté des cartons, sacs plastique fermés,. ;)

3). Questions en fin de visite

Monsieur CANIN nous explique que les industriels paient déjà une partie du prix du tri (ex : 0, 8 centime d'euro par bouteille d'eau), les industriels seront forcés de reprendre le vieux matériel quand ils en livreront un neuf : cela sera particulièrement vrai pour les matériels électroniques.

Nous remercions le SYCTOM de Nanterre pour la qualité de son accueil et par l'intérêt qu'il a suscité parmi les participants. Nous vous conseillons de vous inscrire pour les prochaines visites et d'assister à la réunion du 23 mars, à 19h, à la mairie du XIe.